

Ecobank Transnational Incorporated

Assemblée Générale Extraordinaire

Avis de Convocation

Les actionnaires de la Société ECOBANK TRANSNATIONAL INCORPORATED sont convoqués à une Assemblée Générale Extraordinaire, le **lundi 03 mars 2014 à 10 heures à la Salle de Conférence du Centre Panafricain Ecobank- 2365, Boulevard du Mono- Lomé, Togo**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Adoption d'un plan d'actions pour la mise en œuvre des recommandations de la "Securities & Exchange Commission" du Nigeria relatives à l'amélioration de la gouvernance de la Société.
2. Adoption d'une nouvelle résolution relative à la mobilisation de fonds.
3. Reconstitution du Conseil d'Administration.
4. Modification des Statuts pour:
 - a) Inclure un article sur les fusions, acquisitions et cessions d'actifs;
 - b) Réduire le nombre maximum d'administrateurs;
 - c) Limiter le mandat des administrateurs.
 - d) Réviser le quorum requis pour les réunions du Conseil d'Administration.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut assister personnellement à cette Assemblée ou s'y faire représenter.

Toute la documentation relative à l'Assemblée Générale est disponible pour consultation au siège de la Société à l'adresse ci-dessus et sur le site Internet de la Société (www.ecobank.com) à partir de la date du présent avis.

Lomé, le 7 février 2014

Pour le Conseil d'Administration et P.O.,

Samuel K. AYIM
Secrétaire Général